

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Commission « Culture, citoyenneté et relations internationales »

Conseil municipal du 8 juin 2015

Séance du 21 mai 2015

## 35 GAM – Temps Forts – demande de subvention auprès du CRP

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes OYONO, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, DHOURY, MM. BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme MEHADJI

Pouvoir à :

M. BOUKHACHBA

M. RIFI SAIDI

Pouvoir à :

M. BOULHAMANE

Mme M'BAYE-DIAO

Pouvoir à :

Mme MAUPIN

Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à :

M. FREMINE

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :

39

- Nombre de conseillers en exercice :

39

- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :

39

■ Rapport de présentation :

Monsieur Florent LELONG, conseiller municipal délégué, expose :

Le Conseil Régional de Picardie (CRP), dans le cadre de son Schéma Régional de Développement Culturel (SRDC) propose une aide aux temps forts.

Dans le cadre de la célébration des 30 ans de la Grange à Musique, la Ville de Creil a décidé de présenter différentes actions culturelles de proximité à la fois innovantes et pluripartenariales.

Dans le cadre des objectifs annuels de la Grange à Musique, il vous est proposé d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 7 000 € au titre d'une aide aux temps forts en 2015, auprès du Conseil Régional de Picardie.

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 21 mai 2015,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39                      Pour : 39                      Contre : 0                      Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 7 000 € auprès du Conseil Régional de Picardie.

**Article 2** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention avec le Conseil Régional de Picardie portant sur une aide aux temps forts à la Grange à musique, et tous les documents y afférents.

**Article 3** : d'imputer les recettes éventuelles dudit projet sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la ville, compte GM/314/7472.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 10 JUIN 2015                      Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 10/06/15  
et publication ou notification le 15/06/15  
affiché le 10/06/15  
CREIL, le 15/06/15

Maire de Creil  
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe RALUY